

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE
ECOLE ELEMENTAIRE DE FARGUES ST HILAIRE
Le 20 juin 2019

Présents :

Enseignants : Mmes Laclau (CP), Léger-Ardurat (CP/ CE1), Santaolalla (CE1/ décharge de directeur), Gasson (CE1/CE2), Rouah (CM1), Cornillet (CM2), Olaya (future directrice), Ms Faure (CE1 / directeur), Laroche (CE2/CM1)

Mairie : M. Gauthier (maire)

Périscolaire : M. Cerdeira, directeur à la Fraysse accompagné de l'adjoint de direction

Parents d'élève(s) : Mme Gorges(CM1), M. Couturier(CE2/CM1)M. Dubos(CP), M. L aux (CM1), M. Salanon (CE2)

Absents excusés :

Mairie : Mme Bouchez (adjointe au budget et à la vie scolaire)

Parents d'élèves : Mme Lopez (CM1), Mme Deslandes (CE1)

Le conseil commence à 18h30.

En préambule, Mr Faure annonce son départ à la fin de l'année scolaire. Il sera remplacé par Mme Olaya. Départ également de Mme Rouah qui sera remplacée par Mme Santaolalla.

Fin d'année 2018/2019: bilan / sorties / kermesse

La mairie a offert un spectacle de marionnettes en chiffon créées et animées par Mattias Kouchta. Un grand moment de poésie et d'émerveillement.

Mmes Laclau et Léger-audurat :

- 3^{ème} sortie cinéma avec un documentaire Bovine ou la vraie vie des vaches.
- Voyage les 8 et 9 avril en Dordogne. A donné lieu à une exposition réalisée par les enfants.
- Mardi 25 juin, une soirée spéciale parents enfants avec la diffusion d'une vidéo retraçant ces deux journées suivi d'un verre amical.
- Rencontre des élèves de Mme Laclau avec leurs correspondants au domaine de La Fraysse lors d'une journée sportive.

Mr Laroche :

- Participation à une demi-journée de sport adapté (handicap) à Tresses avec initiation au judo, à l'aviron avec des rameurs adaptés, foot, tennis.... Cette rencontre a permis aux élèves de travailler les différences et d'apprendre le vivre ensemble.
- Travail sur le vélo et son environnement en préparation à la sortie du 27 juin où les enfants seront accompagnés par des parents

- Classe de neige avec la classe de Mme Rouah. Un très bon moment de partage entre les enfants et les adultes. Une expérience qui marque tout le monde. Merci aux 2 enseignants pour le gros travail de préparation et aux parents pour leur implication.

Mme Rouah et Mr Faure :

- Spectacle avec les élèves de l'école de musique. Gros investissement des élèves et révélation théâtrale pour certains. Une belle réussite avec des parents très impliqués.
- Sortie à Sadirac à la maison de la poterie et initiation au tour de potier.
- Sortie à Bordeaux avec promenade sur les quais, visite du jardin botanique et de la ludothèque
- Le 4 juillet au carré des Forges, les CM2 et les CP participeront à une journée de jeux coopératifs. Jouer **avec**, plutôt que **contre**. Les enfants ont créé des jeux de plateaux.

Mmes Cornillet et Gasson

- Concert au Fémina. Présentation de Maurice RAVEL et découverte d'un orchestre.
- Sortie à Saint Emilion. Découverte de la ville et de ses souterrains par l'office du tourisme. L'après midi a été consacré à une chasse au trésor dans les rues de la cité.
- Rencontre avec les correspondants de l'école d'Artigues.(classe de C.Gasson)
- A noter l'annulation de la journée de découverte par le Collège suite à intempéries.

Rentrée 2019.

31 enfants quittent l'école. 14 d'entre eux vont G.RAYET
36 enfants entre en CP

Prévisions à ce jour :

CP	36	
CE1	35	
CE2	45	Soit 177 élèves
CM1	29	
CM2	32	

Répartition non officielle des classes.

CP / CP-CE1 / CE1 / CE2 / CE2-CM1 / CM1-CM2 / CM2

Le sujet du nombre maximal de 24 élèves dans les classes de CP et CE1 annoncé par le Ministre de l'Education est évoqué.

A ce jour, l'inspection académique n'a donné aucune consigne dans ce sens aux directeurs d'école.

Néanmoins, depuis des années, lors de la répartition des élèves dans les classes, les enseignants limitent au mieux le nombre d'enfants dans les classes de CP et CE1.

Règlement Intérieur.

Il est procédé au vote du règlement intérieur applicable dès la rentrée scolaire 2019/2020

Est ajouté à celui de l'année précédente :

« Les absences pour convenances personnelles (vacances, loisirs..) ne peuvent être admises. Ces absences seront signalées à la Direction des Services de l'Education Nationale »

Ce règlement est adopté à l'unanimité.

Périscolaire.

- Mise en place d'une nouvelle équipe au début de l'année. La mise en route a été un peu longue mais l'objectif pédagogique a été très positif.
- La fin de l'année a connu quelques absences et des soucis de transport qui ont généré quelques perturbations. La communication est rendue difficile par la soudaineté des problèmes. L'UFCV communique par FaceBook, l'APE et récemment par WhatsApp.
- Plusieurs animateurs quittent le groupe en cette fin d'année mais le nouveau projet pédagogique se met en place.

Kermesse.

Remerciements à tous les intervenants, mairie, enseignants et parents, qui ont permis la bonne réalisation de cette kermesse. Un remerciement tout spécial à Mr SALA qui a animé musicalement cette soirée.

Les comptes sont positifs de 3 675,00 €, dont 2 494,00 € venant de la vente des billets de la tombola et 1 181,00 € de la vente des gâteaux et des boissons.

Etude.

Des plaintes sur le comportement de certains élèves ont été relevées.

Il est rappelé qu'un règlement existe et notamment l'obligation d'un respect des autres afin de ne pas perturber l'étude.

Tout manquement à ce règlement est passible d'un renvoi de l'étude.

Alarme Incendie.

Des dysfonctionnement sur les alarmes incendies ont été relevés, dus à un niveau de batterie faible.

La mairie a effectué le changement de toutes les centrales et en a ajouté 3 nouvelles.

Elles sont reliées entre elles par radio et se déclenchent en cascade lors de l'activation d'une seule. Des télécommandes sont prévues pour pouvoir les actionner à distance.

Une sirène extérieure à 2 sonneries différentes (incendie et attentat) est également prévue. Enfin, les batteries seront changées tous les ans pour éviter les récents dysfonctionnements.

Projet de nouvelle école.

Le nombre d'enfants à l'école élémentaire est stable pour la rentrée prochaine. Seule une augmentation à la maternelle laisse entrevoir un pic possible pour les prochaines années.

Un projet de nouveau groupe scolaire est à l'étude au domaine de La Frayse, récemment acquit par la CDC des Coteaux Bordelais pour l'implantation du futur collège.

L'objectif est de partager les équipements sportifs, culturel et de cantine.

Le concours d'architecte va être mis en place pour le collège puis pour l'école.

Le permis de construire du collège est prévu pur 2021, la fin des travaux pour la rentrée 2024.

L'école viendra ensuite.

Dans le cas où le nombre d'enfants nécessiterait la création d'une classe supplémentaire, la mise en place de locaux préfabriqués sera faite dans le pré de l'école.

Papier dans les toilettes coté du pré.

Les enfants se plaignent de ne pas trouver de papier lorsqu'ils vont aux toilettes du pré. Il semble qu'il y ait 2 dévidoirs de papiers dont l'un est systématiquement vide. Les enfants peuvent oublier de regarder l'autre.

Un nouveau dévidoir est en commande et remplacera celui qui ne fonctionne pas.

Hygiène des mains à la cantine.

De nombreux enfants ne se lavent pas les mains avant de passer à table.

Il semble difficile de contrôler systématiquement cela.

Il faut donc sensibiliser les enfants aux risques bactériologiques.

Une idée proposée par Mme Rouah serait de faire une expérience avec les enfants sur des boîtes de Pétri, pour démontrer la présence ou pas de bactéries sur les mains avant et après lavage . Cela peut-être fait sur un projet global de l'école.

Document des inscriptions scolaire.

Ce document gros consommateur de papier et qui doit être rempli tous les ans et pour chaque enfant d'une même fratrie, sera remplacé à la rentrée 2020 par une inscription en ligne.

Remerciements.

Les parents d'élèves ont souhaité remercier vivement Mme Rouah pour son implication auprès des enfants et lui souhaite une belle vie professionnelle.

Le conseil se termine à 19h30 par un verre de l'amitié.